



PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 OCTOBRE 2009

ASSOCIATION REGIONALE SPECIALISEE D'ACTION SOCIALE
D'EDUCATION ET D'ANIMATION
204, Avenue de Colmar B.P. 10922 67029 STRASBOURG
Mission Reconnue d'Utilité Publique

Les membres de l'Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation 204, avenue de Colmar 67100 STRASBOURG

se sont réunis en Assemblée Générale statutaire,

le vendredi 23 octobre 2009, à l'E.S.A.T. de la Ganzau à Strasbourg, sous la Présidence de Monsieur le Docteur ANDRES.

Constatant que 56 membres sont présents ou représentés sur un total de 59 membres à jour de leur cotisation et qu'ainsi le quorum statutaire est atteint (annexe I), l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Après avoir salué les représentants du Ministère de la Justice, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, des collectivités locales, élus, instances, le Président d'Honneur de l'ARSEA, les membres de l'Association, les directeurs des établissements et services le Président déclare la séance ouverte à 9H.

I. ALLOCUTION DU PRESIDENT

« 2008 a été pour notre association une année charnière dont les retombées et développements ne prendront toutes leurs mesures que dans les 3 à 5 années à venir.

Notre environnement, au même titre que celui des autres associations, commence à ressentir de façon pressente les effets de la réforme des politiques publiques, de leurs répercussions dont nous ne saisissons pas tous les pourtours et enjeux ni la manière dont elles vont nous impacter dans notre réalité de service rendu au bénéficiaire ainsi que sur le plan organisationnel.

Travaillant depuis des années avec les mêmes organes d'Etat et connaissant un fonctionnement rendant au demeurant un service adapté à la mission, nous sentons ou plus exactement pressentons des tensions liées à une réorganisation structurelle d'importance qui, elle, répond à son tour à une réforme de l'Etat, certes rendue nécessaire, mais dont le changement comme tout changement s'accompagne de craintes objectives ou subjectives et suivant la place occupée ressenties avec plus ou moins de force.

Ces changements sont accompagnés de propos chiffrés de type : réduction dans 5 années des interlocuteurs de 40 000 (chiffre actuel) à 4 000 ! Qui seront-ils ? Cela veut-il dire que des « petites associations » devront se regrouper entre elles, devront-elles rejoindre des associations plus grandes ? Ces dernières devront-elles à leur tour rejoindre des associations plus importantes encore ? L'effet de domino est-il programmé par l'Etat ? Ces associations seront-elles en capacité d'absorber ces autres associations ?

Sans être paranoïaque nous pouvons comprendre les inquiétudes légitimes des différents opérateurs (nouveau vocable dans notre champ signifiant : personne qui exécute des opérations déterminées ; mais déterminées par qui ?) Quelle sera la position des Pouvoirs Publics face à cette « incitation » au regroupement et sur quelle base ? Quels prestataires (nouveau vocable dans notre champ qui signifie : contribuable assujetti à la prestation en nature). Seront-ils ceux connus sur la place ? Les pouvoirs publics feront-ils appel à des associations nationales ? L'appel d'offre dont l'officialisation met en place la concurrence devra répondre « au mieux disant » mais que veut dire le mieux disant dans la relation d'aide à la personne ?

Loin de nous l'idée de nous opposer à des rationalisations rendues nécessaires plus encore par une crise mondiale dont la partie émergée a fait son apparition en ce milieu d'année et à des optimisations, mais il nous paraît nécessaire de pouvoir en échanger de manière large afin d'y associer le plus grand nombre d'acteurs et ceci avant tout pour démystifier une politique dont les enjeux et les objectifs restent encore très flous pour beaucoup d'entre nous.

Les interrogations sur le terrain local sont à la hauteur de cette « révolution ». L'ARSEA en cette « étrange » année 2008 se trouve en interrogation pour savoir comment continuer au mieux son action vers des bénéficiaires en plus grandes précarités psychiques, matérielles, éducatives et ceci avec un avenir qui, si jusqu'à lors était sombre, est devenu en un laps de temps sans plus aucune visibilité.

Notre association, forte de son professionnalisme sans cesse renouvelé, mettant en avant une volonté farouche de répondre aux enjeux et aux défis va devoir très rapidement penser sa politique en matière d'aide à la personne et voir comment optimiser son organisation afin d'être, tant pour sa mission, que pour ses salariés ainsi que pour l'ensemble de ses partenaires, une association réactive et en capacité de faire face grâce à une réorganisation rendue nécessaire par les réformes de l'Etat, le tout sur un fond de crise mondiale et une complexification des mesures d'aides à des publics de plus en plus sans repère. »

Le Président donne la parole à M. Philippe RICHERT, Sénateur du Bas-Rhin (annexe V) et le remercie pour son intervention.

II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27.06 2008

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

III. RENOUVELLEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la possibilité prévue par l'article 6 de nos statuts, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 23.04.2009 de porter le nombre de membres élus à 14.

Le mandat des personnes suivantes arrive à échéance : M. Richard ANDRES, Me Louis OSTER, Me Claude RINGEISEN, M. Marc SCHAEFFER. Ils sont tous candidats au renouvellement. Sont également candidats M. Charles CANTIN et M. Eric MAYER-SCHALLER qui se présentent successivement.

Les candidats sont donc les suivants :

- M. Richard ANDRES Administrateurs de société
- M. Charles CANTIN Consultant
- M. Eric MAYER SCHALLER Consul Honoraire de Malte à Strasbourg
- Me Louis OSTER Ancien bâtonnier – Membre du Conseil Economique et Social
- Me Claude RINGEISEN Notaire
- M. Marc SCHAEFFER Directeur 1% - Service logement

En fin de séance, le Président fait part du résultat des votes. Sont élus : M. Richard ANDRES, M. Charles CANTIN, M. Eric MAYER SCHALLER, Me Louis OSTER, Me Claude RINGEISEN, M. Marc SCHAEFFER.

IV. RAPPORT D'ACTIVITE 2008

Le Président donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente le rapport d'activité 2008 de l'association transmis aux membres et aux invités.

« Le territoire est plus important que la taille des associations, les bassins de vies sont prioritaires. La question qui se pose à nous est comment poser les bases des coopérations sur les territoires, comment développer une culture partagée ?

L'associatif est fort sur un versant professionnel mais il se doit de dépasser le clivage qui l'occupe depuis fort longtemps d'avec le secteur public.

Face à la crise quelle place pour les Conseils Généraux, Régionaux etc... Cette fragilité qui ne sera pas passagère nous oblige à réfléchir à l'optimisation de l'existant. A cet endroit il faudra nous méfier ensemble des économies premières qui pourraient générer ultérieurement des déficits plus importants car non adaptées aux problématiques des personnes prises en charge Il y a urgence à prioriser, sur la base d'un débat participatif et de co-construction des programmes où les priorités communément annoncées et partagées devront s'appliquer.

Si une prestation sociale forte peut déresponsabiliser,
Si une demande infinie est impossible à combler,
Si une inflation de textes et autres règlements vient troubler une éthique

il n'en reste pas moins possible que dans cette période de crise et de trouble, l'associatif qui s'est fondé sur une demande de l'Etat de faire suppléance et de répondre à une demande croissante de besoins doit toujours et encore être force de propositionsCelles-ci devront être hiérarchisées et à cet égard l'expertise de l'Arsea pourra être utile.

Ces propositions viendront percuter de plein fouet les appels d'offres qui si ils vont systématiquement au moins disant pour des raisons économiques à prendre en compte, pourront également créer à terme des carences majeures dont la prise en charge sera alors en terme de coût plus impactant...Tout suivi de personnes en difficulté doit pouvoir s'inscrire dans le temps.....

Face à la fragilité ou à la dispersion de certaines associations qui vient peut-être rencontrer une volonté politique ? Comment les associations peuvent, doivent-elles ou pas se regrouper afin de maintenir la qualité de la prestation et aussi continuer à se faire entendre ?

L'association est-elle une variable d'ajustement de la RGPP, des Conseils Généraux, de feu la DDASS, la DRASS, quel avenir pour la PJJ et demain l'arrivée des ARS ?

Il nous faut dans un contexte aux frontières mouvantes et aux deniers publics rares et donc chers :

- 1) Réaffirmer l'expertise diagnostique des associations d'action sociale
- 2) Repositionner le tiers secteur comme acteur incontournable entre le tout Etat et le tout libéral
- 3) Retrouver la créativité fondatrice des associations
- 4) Développer une vraie position stratégique
- 5) L'ennemi n'est pas qu'extérieur, le danger se situe sans doute aussi en notre sein, notamment par une rivalité associative qu'il nous appartiendra de dépasser afin de pouvoir rendre le meilleur service aux bénéficiaires.....

C'est dans cette optique qu'il me revient de vous présenter le rapport d'activité 2008.

« La vertu peut-être comparée à certains aromates précieux qui ne répandent jamais plus d'odeur que lorsqu'on les broie ou qu'on les brûle, la prospérité découvre nos vices et l'adversité nos vertus ».

Francis Bacon philosophe. »

M. BANDOL retrace l'activité 2008 à l'aide d'un Power Point (annexe II)

Le Président remercie M. BANDOL pour son intervention.

V. RAPPORT FINANCIER 2008

Le Président donne la parole à M. Richard ANDRES, trésorier, qui présente le rapport financier 2008 de l'Association.

I ACTIVITE DE L'EXERCICE

1.) LE COMPTE DE RESULTAT 2008 DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le montant total des charges est de 44 260 384,44 €, en augmentation de 5,24 % par rapport à l'exercice 2007.

Les frais de personnel représentent 33 142 999 €, soit 74,88 % des charges totales, contre 74,93 % en 2007. Ils ont augmenté de 5,18 % par rapport à 2007. L'effectif a augmenté de 60 salariés et de 62,82 ETP.

Les autres charges représentent 25,12 % et ont évolué de 5,44 % d'un exercice à l'autre.

Le montant total des produits est de 45 290 544,32 €, en augmentation de 6,28 %.

Le résultat comptable est constitué par un excédent de 1 030 159,88 € contre 557 150,11 € l'année précédente.

Le résultat 2008 est directement impacté par la comptabilisation de la dette pour congés payés tel que l'impose l'avis du Comité National de la Comptabilité (C.N.C.) du 4 mai 2007. Cette dette qui représente une dépense de 281 611 € réduit d'autant l'excédent et n'est pas opposable aux financeurs.

Ce résultat est constitué de la manière suivante :

. Résultat soumis à contrôle des tiers financeurs :

excédent de 474 308,23 €

. Résultat non soumis au contrôle des financeurs :

excédent de 555 851,65 €

Compte tenu du mécanisme de reprise des résultats dans le calcul des prix de journées prévisionnels, (je rappelle que les reprises de résultats sont faites à N +2), c'est donc un excédent global de 2 329 380,89 € qui est incorporable aux budgets de l'année 2010, contre 2 601 947,37 € pour les budgets de 2009.

Notre activité, tous services confondus, qui a produit un chiffre total de 40 895 610 € et le nombre de salariés que nous employons, qui s'élève à 877 salariés en nombre moyen, démontrent la place importante qui est celle de l'ARSEA dans la catégorie des prestataires de services sociaux et médico-sociaux.

2) BILAN CONSOLIDE 2008

Le total du bilan consolidé est de 39 742 508 €, en augmentation de 12,71 % par rapport à 2007.

Du côté de l'actif, ce montant se subdivise comme suit :

- ✓ Actif immobilisé net : 17 750 471 € en augmentation de 3 753 346 € par rapport à 2007
- ✓ Actif circulant : 21 992 037 €

Du côté du passif, la subdivision est la suivante :

- ✓ Capitaux propres : 24 038 302 €
- ✓ Provisions : 2 336 300 €
- ✓ Fonds dédiés : 699 697 €
- ✓ Dettes : 12 668 210 €

Quant à la structure du bilan, on peut faire les remarques suivantes :

- **Les investissements et leur financement**

Au cours de l'exercice 2008, le total des investissements réalisés a été de 7 577 454 €. Les investissements ont porté principalement sur l'achèvement de la construction du C.E.F., restructuration et création d'un nouveau bâtiment au Foyer René Cayet, l'achat des locaux du CER ainsi que sur les aménagements et le renouvellement du matériel. Ces investissements ont été financés par fonds propres et par emprunts.

- *** Situation de trésorerie**

Le total des dettes, des provisions pour charges et des fonds dédiés s'élève à 15 288 592 €, dont les dettes seules représentent 12 668 210 € (à rapprocher des créances de 7 948 578 €).

Le chiffre de 15 288 592 € de provisions et de dettes est à rapprocher du total des disponibilités, des valeurs mobilières de placement et des créances qui s'élèvent à 21 962 308 €. Il sert notamment de tampon pour couvrir les retards de paiement de nos financeurs.

- *** Les grands équilibres du bilan**

Le total de l'actif immobilisé, qui s'élève à 17 750 471 €, est à rapprocher des capitaux propres et des emprunts qui se chiffrent à 28 430 722 € dont 4 392 420 € d'emprunts.

Le Président remercie M. ANDRES pour sa présentation des comptes.

VI. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. KOESSLER, commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur le contrôle annuel des comptes de l'ARSEA et sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi relative à l'exercice clos le 31.12.2008.

Le commissaire aux comptes certifie que les comptes sont réguliers et sincères au regard des règles et principes comptables français et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ARSEA à la fin de l'exercice.

Le Président remercie M. KOESSLER pour son intervention et la présentation de ce rapport.

VII. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE, DES RAPPORTS FINANCIERS ET DECHARGE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le rapport d'activité 2008, le rapport financier 2008, le rapport du commissaire aux comptes sont mis aux voix par le Président.

Le rapport d'activité 2008 est approuvé à l'unanimité.

Le rapport financier 2008 et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés à l'unanimité.

L'Assemblée Générale donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion.

VIII. FIXATION DE LA COTISATION 2010

Le Président propose de maintenir la cotisation à 15 euros. Cette décision est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

IX. PRESENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION 2009/2010 DE L'ARSEA

Le Président introduit la présentation des orientations 2009/2010, remise en début de séance (annexe III) puis donne la parole à M. René BANDOL, Directeur Général, qui présente les orientations 2009/2010 de l'association à l'aide d'un power point (annexe III).

La note d'orientations 2009/2010 est approuvée par l'Assemblée Générale.

En conclusion, le Président remercie les participants à l'Assemblée pour leur attention et les invite à rejoindre le 2^{ème} étage de l'ESAT où va se tenir la manifestation mettant à l'honneur 40 salariés ayant plus de 20 ans d'ancienneté dans l'association, par la remise d'une médaille du travail. La manifestation sera suivie d'un cocktail.

La séance est levée à 12h.

LISTE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES
--

PRESENTS

Mme ANANOU Dominique
 Dr ANDRES Materne
 M ANDRES Richard
 M BALLOT Bernard
 M BRAJON Christian
 M BRENNER Daniel
 Dr BROCHARD Alain
 M BUTTERLIN Rémy
 M CANTIN Charles
 M GIUBILEI Adrien
 M le Pr JUIF Jean - Georges
 Mme KLEINDIENST Carmen
 M KOESSLER Jean-Louis
 Mme MATHIEU Claudine
 M MAYER SCHALLER Eric
 Mme MEYER Geneviève
 Mme NENNIG Huguette
 Mme NUSS Albertine
 M PFAFF Arnold
 Me RINGEISEN Claude
 M SCHANGEL Jean-Marie
 Mme STERBECQ Sylvie
 Mme VIEILLARD Danièle
 Mme WEIRICH Suzanne

REPRESENTES

Mme AUBURTIN Marie José
 M BANNWARTH Claude
 M BECKER Robert
 Mme BERRY Christiane
 M BICK Michel
 Mme BURG Marie Cécile
 M BURGARD Hubert
 M DEPREZ J Marie
 M FREY André
 M HEYDT Jean-Marie
 Mme HIBOU-WURTZ
 Mme JACOBI Maryvonne
 Mme JAEGLE Danielle
 Mme JUTEAU Claude
 M KARLI Pierre
 M KAUFFMANN Roger
 M KLEIN Constant
 M KRANTZ Pierre
 M LAZOU Jean-Michel
 M MAYER Pierre
 Mme MEYLAENDER Marthe
 M MURAT Jean Claude
 Me OSTER Louis
 Mme PETREMANN Madeleine
 Mme REGENT Françoise
 M RIEHL Georges
 M SCHAEFFER Marc
 Mme SCHWOPE Alice
 M STEIN Roland
 Mme WEIBEL Marguerite
 M WISS André
 Mme ZIPPERT Nicole

LISTE DES INVITES PRESENTS OU REPRESENTES		
M	ALBERTI Yves	Directeur IMPro Ganzau
M	ANDRIEUX Jean Marc	Directeur IMP Le Roethig Strasbourg
M	BALLE François	Directeur ICF Mulhouse/STAFS Strasbourg
M	BANNWARTH José	Représentant CE au Conseil d'Administration
M	BASTIAN Maxime	Représentant la Mutuelle de l'Est
M	BRANDT Jean	Directeur CIC EST
Mme	BRIGNON Claudine	Directrice Foyer de l'Adolescent Illkirch
M	BROSSIER Daniel	Directeur Association Espérance Sélestat
M	CHRIST Robert	Directeur Foyer Marie Madeleine
Mme	CLERC Marie Pierre	Directrice CEF Mulhouse
Mme	COLEIRO Geneviève	Directrice Service Social Logelbach/Mulhouse
M	CREPIN Jacques	Directeur ADOMA 67
Mme	DUCHAINE Elisabeth	Directrice IMP/SESSAD Jules Vernes Mulhouse
M	DUMEL Jean	Directeur SIOE Riedisheim
M	FAVIER Bruno	Directeur CER Sources du Climont
M	FRISON Jean Louis	Directeur CAAHM Ganzau Strasbourg
M	FRITZ Jean Christophe	Représentant des salariés au Conseil d'Administration
M	GARRETTI Eugène	Directeur IMPRO/CARAH/SAVS 68
Mme	HIRSCH Gabrielle	Directrice IMP/SESSAD Les Glycines Haguenau
Mme	JACQUOT Mauricette	Directrice EEP Centre de la Ferme Riedisheim
Mme	JURDANT PFEIFFER Pascale	Conseillère Générale Bas-Rhin
M	KOHLER Bruno	Directeur Foyer René Cayet Mulhouse
M	MAURER Philippe	Député du Bas-Rhin
Mme	MISSONI Jocelyne	Présidente du Conseil de la Vie Sociale du CAAHM
M	MUTTERER Bernard	Assureur Rhin et Moselle
Mme	NEFF Annick	Adjointe au Maire de Strasbourg
Mme	ORY Elisabeth	Trésorier-Adjoint Association Espérance Sélestat
M	OSTERTAG Jean Louis	Directeur IMP Montagne Verte Strasbourg
Mme	REGNERY-BOETSCH	Chef Service Educatif IMP Le Roethig
M	RESCH Thomas	Directeur AEMO Ostwald
Mme	REY Laurence	Journaliste Dernières Nouvelles d'Alsace
M	ROIG André	Architecte
M.	RICHERT Philippe	Sénateur du Bas-Rhin – Questeur au Sénat
Me	SCHACHERER Jean	Avocat Cabinet BARTHELEMY
M	SCHIEBER Robert	Président d'honneur Association Espérance Sélestat
M	SCHMIDT Mickael	Conseiller Municipal représentant le Maire de Strasbourg
M	SCHNEIDER Pierre	Trésorier Association Espérance Sélestat
M	SCHUMPP Jean Etienne	Attaché représentant la Protection Judiciaire de la Jeunesse
M	SIMON Jean Marie	Directeur AEMO Colmar
Mme	TAGLANG Marie Aline	Chargée de Clientèle Crédit Coopératif Strasbourg
M	VOLGRINGER Robert	Directeur SIOE/Service Social Strasbourg
M	WEHRUNG Philippe	Directeur EEP Le Château d'Angleterre Bischheim

LISTE DES EXCUSES

PREFECTURES ET SOUS PREFECTURES

- Catherine DAVERTON Sous Préfète de Wissembourg

SENATEURS

- Catherine TRENDLE Sénateur du Haut Rhin
- Esther SITTLER Sénateur du Bas Rhin
- Hubert HAENEL Sénateur du Haut Rhin
- Jacques MULLER Sénateur du Haut Rhin
- Fabienne KELLER Sénateur du Bas-Rhin

DEPUTES

- Yves BUR Député Maire de Lingolsheim
- André SCHNEIDER Député Bas Rhin
- Francis HILLMEYER Député Haut Rhin
- François LOOS Député du Bas-Rhin – Vice Président du Conseil Régional
- Frédéric REISS Député Bas Rhin, Maire de Niederbronn les Bains
- Emile BLESSIG Député du Bas-Rhin – Membre de la Commission des Lois –
Maire de Saverne

MAIRIES

- Roland RIES Sénateur Maire de Strasbourg, représenté par M. Mickael
SCHMIDT Conseiller Municipal
- Robert HERRMANN Conseiller Général Bas Rhin- Premier Adjoint au Maire de
Strasbourg
- Eric ELKOUBY Adjoint au Maire Strasbourg
- André HAVARD Adjoint Chef de Service Mission Ville Handicap Strasbourg
- Jacques BIGOT Président de la CUS, représenté par Mme Annick NEFF
Adjointe au Maire – Conseillère communautaire
- Gilbert MEYER Maire de Colmar
- Jean-Marie BOCKEL Maire de Mulhouse Secrétaire d'Etat à la Justice
- Jean-Marie BEUTEL Maire d'Ostwald
- Jean-Louis CHRIST Député Maire Ribeauvillé

CONSEILLERS GENERAUX

- Jean Claude HALLER Conseiller Général Bas-Rhin
- Francis GRIGNON Conseiller Général Bas Rhin
- Gilbert BUTTAZZONI Conseiller Général Haut Rhin
- Francis FLURY Conseiller Général Haut Rhin
- Marc SCHITTLY Conseiller Général Haut Rhin

CONSEILLERS REGIONAUX

- Catherine ZUBER Conseillère Régionale

ADMINISTRATIONS

Conseils Généraux

- Charles BUTTNER
Président Conseil Général du Haut-Rhin
- Dominique KENNEL
Président Conseil Général du Bas-Rhin, représenté par
Mme Pascale JURDAND-PFEIFFER – Conseillère Générale
Directrice Du Développement Social des Territoires Conseil
Général Haut-Rhin
- Nicole FELLY
Directrice de l'Enfance et de la Famille Conseil Général du
Bas-Rhin
- Sabine ISCHIA

Santé et protection sociale

- André AOUN
Directeur Agence Régionale de l'Hospitalisation Alsace
- Alain ROMMEVAUX
Directeur Régional Direction Régionale des Affaires
Sanitaires et Sociales
- Claire BONNARD
Inspectrice Service Planification régionale de l'offre sociale
et médico-sociale DRASS
- Patrizia GUBIANI-BANHOLZER
Directrice de la Maison Départementale des Personnes
Handicapées Bas-Rhin
- Jean-Pierre REICHERT
Directeur CPAM Strasbourg
- Lionel CHOURKROUN
Directeur Caisse de Prévoyance Mulhousienne

Justice

- Dominique SIMON
Directeur Interrégional Adjoint DRPJJ Nancy, représenté
par Mme NOTTER conseillère technique
- Jean ZILLIOX
Directeur Départemental Protection Judiciaire de la
Jeunesse Haut-Rhin
- Stanislas MASSONIS
Juge des Enfants METZ
- Christine LESCENE
Vice Présidente Tribunal pour Enfants Colmar
- Marie Claire SCHMIDT
Juge des Enfants TGI Colmar
- Philippe VANNIER
Procureur de la République Adjoint Tribunal de Grande
Instance Colmar
- Jean-Pierre ALACCHI
Procureur Mulhouse
- Jacques MARION
Premier Président Cour d'appel de Colmar
- Valérie COLLIGNON
Juge des enfants Tribunal pour Enfant Colmar
- Bernard BANGRATZ
Président du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg
- Catherine BURGER
Vice-présidente aux Affaires Familiales TGI Strasbourg

Education Nationale

- Claire LOVISI
Recteur Académie de Strasbourg
- Nicole FORGET
Inspectrice Education Nationale ASH Haut-Rhin

Direction du Travail

- Anne MATHEY
Directrice Adjointe DDTEFP Bas-Rhin

Jeunesse et Sports

- Thomas GUTHMANN
- Damien KLEINMANN

Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par intérim
Directeur Régional par intérim de la Jeunesse et des sports

ASSOCIATIONS

- Denis PABST
- Diégo CALABRO
- Christine PÉYRETON WENDLING
- Gildas LE SCOUEZEC
- Prinio FRARE
- Denis THOMAS
- André WAHL

Directeur Général Fédération St Sauveur Mulhouse
Directeur Général Maison du Diaconat Mulhouse
Directrice CFEJE
Directeur Général ADAPEI Bas-Rhin
Président Association les Papillons Blancs Mulhouse
Directeur Général Association les Papillons Blancs
Président UDAPEI Bas-Rhin

MEDECINE DU TRAVAIL

- Dr Elisabeth GAERTNER
- Dr Pascale MANAC'H
- Dr Catherine NARDIN
- Dr Christine MOTTI
- Dr Marie-Madeleine GRESSE
- Dr Marie Noëlle BRUN FRAULOB

Médecin du Travail Colmar
Médecin en Santé au Travail Bischheim
Médecin du Travail Strasbourg
Médecin du Travail Wittenheim
Médecin du Travail Strasbourg
Médecin du Travail Strasbourg

SONT EGALEMENT EXCUSES

- Pierre MAYER
- Marc HAGENBACH

- Jean-Louis HOERLE
Strasbourg
- Didier TRONCHE
- Jean-Michel LAZOU
- Chantal CROUZAT

Fiduciaire du Bas-Rhin
Directeur Régional ALSACE CIC , représenté par
M. Jean BRANDT Directeur Agence Strasbourg Nuée
Bleue
Président Chambre de Commerce et d'Industrie

Directeur Général SNASEA
Directeur IMP La Montagne Verte Strasbourg
Directrice Foyer Les Hirondelles Brunstatt



ASSEMBLEE GENERALE 2009

23 OCTOBRE 2009

Annexe II

RETOUR SUR L'ANNEE 2008



LES PERSONNES ACCOMPAGNEES en 2008

9 768 BENEFCIAIRES (9 446 en 2007)

- 7 333 en protection de l'enfance
 - 1 096 secteur des personnes handicapées
 - 1 339 en insertion formation
- Et
- 501 personnes au titre de la formation professionnelle continue



LES NOUVELLES PLACES CREEES en 2008

- DANS LE CHAMP DU HANDICAP

36 PLACES

- 34 places d'accompagnement de SESSAD
- 2 places pour personnes adultes (CARAH Colmar)



LES NOUVELLES PLACES CREEES en 2008

- DANS LE CHAMP DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

27 PLACES

- 8 places en accueil de jour EEP La Ferme Mulhouse
- 19 places en hébergement
 - création du Centre Educatif Fermé à Mulhouse
 - création du Centre Educatif Renforcé du Kreuzweg



LES NOUVELLES PLACES CREEES en 2008

- DANS LE CHAMP DE L'INSERTION ET DE LA FORMATION

1 339 personnes accompagnées et formées

soit + 229 personnes par rapport à 2007



LES RESSOURCES HUMAINES en 2008

- 877 salariés
- 942 contrats dont 824 en CDI / 118 en CDD
- Les catégories d'emploi
 - 64 % personnel éducatif
 - 13 % personnel services généraux
 - 12 % personnel administratif
 - 8 % personnel para-médical
 - 3 % personnel médical



LES RESSOURCES HUMAINES en 2008

- près de 70 % de personnel féminin
- près de 50 % du personnel a moins de 40 ans
- une ancienneté moyenne de 10,5 années
- 106 embauches en CDI
- 73 départs de CDI dont 25 départs à la retraite
- 18 070 H de formation
- 59 salariés ont utilisé leur droit individuel de formation (Dixit UNIFAF l'ARSEA est la structure qui sollicite le plus le DIF)



UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

LANCEMENT D'UNE ETUDE SUR LE STRESS SUR PROPOSITION DU CHSCT ET SOUS L'EGIDE D'UN COMITE DE PILOTAGE

- OBJECTIFS :
 - Faire un état des lieux du stress et de ses causes
 - Faire des préconisations visant l'amélioration de la prévention du stress
- MODALITES :
 - consultation d'un échantillon de 60 professionnels
 - vérification du niveau de généralité via un bref questionnaire auprès de l'ensemble des salariés



UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

- LES PREMIERS RESULTATS :

Une situation à prendre en compte mais non alarmante

Sur la base de l'échelle de mesure établie par le consultant

- 50 % des personnels sondés est satisfait de et dans son travail (31 personnes)
- 24,5 % se dit insatisfait et en souffrance (15 personnes)
- c'est le personnel de milieu ouvert qui est le plus angoissé



UNE DYNAMIQUE DE QUALITE BIEN ENGAGEE

- Une démarche qualité lancée dès 2000
- Une actualisation de l'approche par le développement d'une démarche évaluative de la qualité des prestations de service rendues aux usagers en référence à la Loi de 2002
- La construction de référentiels propres à notre association
- En 2007 : 9 établissements
- En 2008 : 7 établissements



L'ARSEA en 2008 c'est

- 43,8 M€ : Charges d'exploitation
- 30,9 M€ : Masse salariale (70% des Ch. Ex.)
- 4,3 M€ : Investissements
- 305 000 € : Budget formation réalisé



RETROUVEZ EGALEMENT NOTRE RAPPORT D'ACTIVITE 2008 SUR NOTRE SITE

www.arsea.fr

Rubrique publications

ORIENTATIONS 2009 – 2010

Assemblée Générale OCTOBRE 2009

Rien n'est plus passionnant et difficile que de faire naître une dynamique, d'impulser un mouvement.

En ma qualité de Président de l'ARSEA il m'appartient de continuer à faire vivre cet élan qui a pris son origine il y a plus de 60 années.

Mes prédécesseurs ont en leur temps fait face à bien des changements et ont construit notre association tout en élevant le niveau de la prestation offerte aux bénéficiaires.

Je peux attester qu'aujourd'hui cette démarche est toujours prégnante mais que nous allons devoir participer, conduire, accompagner un bouleversement sans nul autre égal en terme de changement de paysage, d'interlocuteurs, de mode de financement, de partenariat.

La Réforme Générale des Politiques Publiques de l'Etat, la disparition des DRASS et DDASS, les CPOM, les appels d'offres, la création des ARS qui implique la mutation de bon nombre de fonctionnaires sans qui les Politiques ne pourraient voir vivre leurs idées, tous ces changements vont impacter à tous les niveaux le fonctionnement des institutions et leurs devenir.

A cet égard je tiens à affirmer que l'Arsea restera fidèle à ses engagements. Ces derniers devront, sans se renier, évoluer afin de pouvoir continuer à répondre à nos missions dans un environnement où la lisibilité n'est pas le maître mot.

La réorganisation des pouvoirs publics sera d'autant plus délicate qu'elle s'inscrit dans un contexte de forte crise économique et nos associations qui ont toutes une pertinence devront apprendre à travailler ensemble afin que les efforts communs prennent le pas sur des rivalités qui n'ont pas lieu d'être.

L'ouverture provoquée et parfois provocante de ces changements nous oblige à repenser différemment notre action et c'est de façon volontaire et déterminée que l'ARSEA continue d'avancer afin de relever des défis majeurs !

« Le hasard ne favorise que les esprits préparés »

Louis Pasteur

Dr Materne ANDRES
Président



ORIENTATIONS 2009/2010

ASSEMBLEE GENERALE 23.10.2009

Anexe IV



FAIRE EVOLUER NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL

■ UN RENFORCEMENT DES INSTANCES DE PILOTAGE

DES NOUVELLES RELATIONS ENTRE LE POLITIQUE ET LE TECHNIQUE :

LE COMITE STRATEGIQUE (Bureau/DG/ et ponctuellement animateurs de pôle et experts)

LE COMITE OPERATIONNEL (Animateur de pôle et directeurs des établissements et services relevant du pôle)



FAIRE EVOLUER NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL

■ UNE ORGANISATION A 3 NIVEAUX CREATION DE POLES

Au 1er Janvier 2010 :

□ 5 pôles :

- Protection de l'Enfance 67
- Protection de l'Enfance 68
- Handicap 67
- Handicap 68
- Insertion/formation (Pôle Régional)

□ 5 animateurs de pôles :

pour le 67 : T. RESCH / JMANDRIEUX

pour le 68 et le pôle insertion/formation désignation en cours

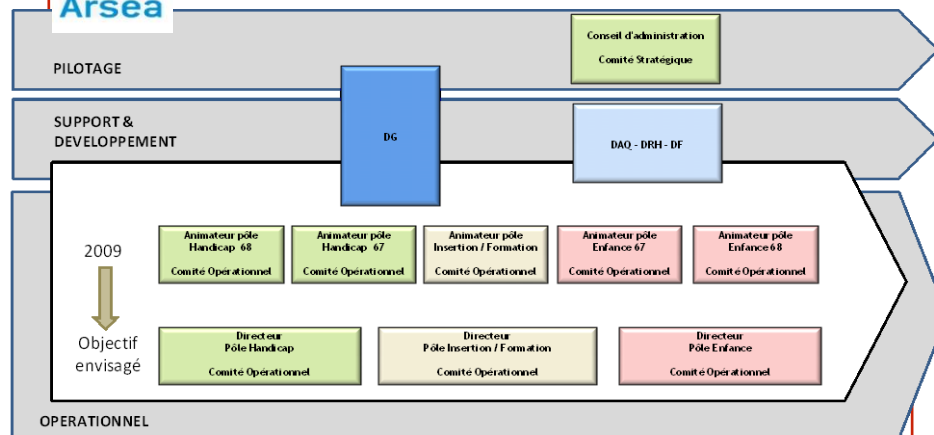
A TERME : Evolution vers 3 pôles et 3 directeurs de pôles



FAIRE EVOLUER NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL

■ DES FONCTIONS CENTRALES DE SUPPORT RENOUVELEES

- Une Direction Administrative et Qualité en charge du développement : Carmen KLEINDIENST
- Une Direction des Ressources Humaines : Nathalie BRAIG
- Une Direction Financière : Rodolphe ALMA





FAIRE EVOLUER NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL

- **METTRE EN ŒUVRE LE DOCUMENT UNIQUE DE DELEGATION**
- Clarifier la chaine décisionnelle dans les domaines suivants
 - Politique et stratégie
 - Administration et Comptabilité
 - Ressources Humaines
 - Prise en charge dans les structures
 - Qualité/Evaluation, Développement
 - Système d'Information, Patrimoine, Hygiène sécurité et condition de travail
 - Relations extérieures et communication, association



FAIRE EVOLUER NOTRE SCHEMA ORGANISATIONNEL

- **ACTUALISER NOS DOCUMENTS FONDATEURS**
- Projet d'Association
- Règlement Intérieur d'Association
- Statuts (si nécessaire)



DEVELOPPER NOS REPONSES

- **DANS LE DOMAINE DU HANDICAP**
- Créer des nouvelles places pour les enfants et adolescents (enfants et adolescents autistes et atteints de troubles envahissants du développement, accueillis en SESSAD)
- Proposer des solutions d'accompagnements à domicile pour personnes adultes (avec ou sans soins (SAMSAH/ SAVS)
- Créer des accueils de jour et hébergement pour des personnes adultes fortement dépendantes nécessitant des soins permanents ou non (Foyer d'Accueil Médicalisé ; CARAH Vallée de Munster)



DEVELOPPER NOS REPONSES

- **DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**
- Créer un service de Mesures d'Investigation de Proximité (MIP) à Colmar
- Développer des solutions alternatives à l'hébergement en établissement : nouvelles places d'accueil de jour à l'EEP Centre de la Ferme ; accueil en appartement extérieur (Foyers du Haut Rhin)
- Proposer des nouvelles places en Centre Educatif Renforcé par la reprise du CER du Climont



DEVELOPPER NOS REPONSES

■ ZOOM SUR LA REPRISE DU CER DU CLIMONT

- ❑ Un établissement agréé pour 8 jeunes de 13 à 18 ans placés au titre de l'ordonnance de 1945 (capacité d'accueil de 7 jeunes)
- ❑ Un support éducatif basé sur les travaux agricoles
- ❑ Une demande de l'association gestionnaire aux fins de garantir la pérennité de la structure
- ❑ Un mandat de gestion jusqu'au 31.12.2009 et une reprise de l'établissement à compter du 1.1.2010
- ❑ Synergies et mutualisations avec le CER du Kreuzweg ouvert il y a un an



DEVELOPPER NOS RESPONSES

■ STRUCTURER LE POLE INSERTION/FORMATION

Réflexion en cours

Structuration en domaines de compétences....



DES PROJETS POUR AMELIORER L'ACCUEIL DES BENEFICIAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EQUIPES

- IMP/SESSAD GLYCINES HAGUENAU : Projet d'extension des locaux et réaménagement de la cuisine
- IMPRO DE LA GANZAU : Restructuration et extension des locaux
- EEP CHÂTEAU D'ANGLETERRE : Construction des ateliers techniques
- FOYER RENE CAYET : Mener à terme la réhabilitation et l'agrandissement des locaux
- EEP CENTRE DE LA FERME : projet de restructuration des locaux
- IMP LA MONTAGNE VERTE : concrétisation du projet de transfert sur un nouveau site et nouveaux locaux
- AUTRES PROJETS DE DEMENAGEMENT : AEMO MULHOUSE
IMPRO COLMAR...

**ASSOCIATION
REGIONALE
SPECIALISEE
D'ACTION SOCIALE
D'EDUCATION ET D'ANIMATION**

A R S

**ASSOCIATION
REGIONALE
SPECIALISEE
D'ACTION SOCIALE
D'EDUCATION ET D'ANIMATION**

ANTICIPATION REACTIVITE STRATEGIE

**Intervention de M. Philippe RICHERT
Sénateur du Bas-Rhin – Questeur au Sénat
Assemblée Générale 23 octobre 2009**

« Aujourd’hui le secteur du handicap constitue la première dépense du Conseil Général, la deuxième dépense étant le secteur de la dépendance et la troisième celle du secteur de la Protection de l’enfance. Tous ces domaines sont en résonance avec l’ARSEA.

La démarche « Hommes et Territoires » a permis une réflexion sur les priorités à prendre en compte dans notre Département. Aussi le Conseil Général place l’essentiel de ses dépenses dans l’accompagnement social. Ce n’est pas de l’assistanat. Le Département doit l’aide aux plus fragiles. Le but n’est pas toujours placé pour être atteint mais pour être un point de mire dans un souci d’efficacité maximum, avec la volonté de faire face.

René CHAR disait : « Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égard, ni patience ».

L’ARSEA est une association qui mérite qu’on lui fasse confiance. Elle accompagne les plus fragiles et les plus fragilisés. Le Conseil Général remercie son Conseil d’Administration ainsi que ses équipes professionnelles.

Au plan national se pose la question du positionnement du privé à but non lucratif. Dans le Bas-Rhin, la position privilégiée occupée par les organismes à but non lucratif doit perdurer. Le Conseil Général a toujours favorisé cette vision.

Le Département du Bas-Rhin dispose d’un nombre de places en établissements gérés par le privé à but non lucratif supérieur au plan national. Il fait confiance aux associations qui ont une gestion très professionnelle de leurs structures et savent faire face aux difficultés. Il faut être efficace car le domaine social est un domaine sensible.

Il faut regarder comment nous vivons le lien social dans notre société. La communauté de vie telle que nous souhaitons la décliner dans notre département se fait via le tissu associatif.

La plupart des EHPAD sont créés par voie associative. C’est une tradition dans notre région de faire confiance aux associations qui savent faire face à la complexité grandissante de nos sociétés qui n’a plus rien à voir avec ce que l’on demandait il y a 20 ou 30 ans.

Cependant la mutualisation des moyens est nécessaire pour être plus efficace. Mais jusqu’où doit aller la fusion ? On ne peut pas continuer de fonctionner avec des structures qui ont 30 ans. Il faut accepter d’évoluer et de se remettre en cause pour s’améliorer et avoir à l’esprit l’objectif vers lequel nous devons aller, aller vers plus de professionnalisme. Bien sûr je ne parle pas de l’ARSEA.

Il faut être capable de donner à ceux qui sont fragiles. C’est le sens donné au niveau des orientations nationales.

La façon dont travaille l’ARSEA, ainsi que d’autres associations, mérite que nous vous accompagnions dans ces moments difficiles. L’ARSEA sait faire et ose faire. Nous saurons être à vos côtés, ensemble. Je remercie chacun pour ce qui est fait au quotidien en direction des personnes fragiles.

Je terminerai avec une citation de Sénèque : « ce n’est pas parce que les choses sont difficiles que nous n’osons pas, c’est parce que nous n’osons pas que les choses sont difficiles. »